



Que peut-on proposer pour clarifier le budget affecté à l'EPS ?

1) Rappeler que:

Nos salles de classe, ce sont ...

Les livres, ce sont ...

Les voyages, les séjours, ce sont...

Pour l'EPS

... les Installations sportives + cars
... le Matériel pédagogique
... les stages sportifs

2) Proposer:

Dans le cadre du service général « **Activités Pédagogiques** », proposer l'identification d'une **ligne budgétaire de dépenses** relative à un « **Domaine** » « *Activités physiques et sportives* » et à des « **Activités** » précisant et déclinant le cadre qui conditionne et organise l'enseignement obligatoire et optionnel de l'EPS.

Il faut donc intervenir pour:

<u>Créer le domaine « Activités Physiques et Sportives » ET y Décliner les « activités » contenues dans ce domaine:</u>

Matériel pédagogique du quotidien: (code proposé: 0EPS)
Location piscine (code proposé: ONATAT)
Location autres installations (code proposé: OINSTAL)
Location cars (code proposé: OTRANSP)
Stage sportif (code proposé: OSTAGE)
Abonnement logiciels / revues EPS / Achat livres EPS (code proposé: OABNT)